



AVIS PUBLIC
DÉSIGNATION DU LIEU DES SÉANCES
DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE les séances du conseil de la Ville de Sutton seront tenues au 1, rue Principale Sud, à Sutton, et ce jusqu'à nouvel avis.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **9^{ième}** jour du mois de **mars** de l'an **2016**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe



PUBLIC NOTICE
LOCATION OF THE TOWN OF SUTTON'S
COUNCIL MEETINGS

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned :

THAT the Council meetings of the Town of Sutton will be held at 1 South Principale Street, in Sutton, and this until further notice.

GIVEN in Sutton, Quebec, this **9th** day of the month of **March** in the year 2016.

Julie Lamarche
Assistant Town Clerk

Certificat de publication

Je, soussignée, **Julie Lamarche, greffière adjointe de Ville de Sutton**, certifie sous mon serment d'office avoir fait publier l'avis public ci-haut, en faisant afficher une copie à chacun des deux endroits indiqués par le Conseil, le 9 mars 2016, et en le faisant publier dans le journal « Le Guide » le 9 mars 2016. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 mars 2016.

Julie Lamarche
Greffière adjointe